

Bilan de l'activité du COFUSI en 2009

Par Marie-Lise Chanin

Entretiens Académie-COFUSI-CNF 2009

Il y a maintenant une douzaine d'années qu'à la demande du Ministre chargé de la recherche, l'Académie rend compte aux autorités ministérielles des travaux conduits par le COFUSI. Nous préparons actuellement le 9^{ième} rapport d'activité qui correspondra à la période 2008-2009. L'évaluation de cette activité est faite au cours des entretiens qui nous organisons chaque année avec les CNF qui ont tenu une AG de leur Union ou de leur P.I l'année précédente. * En 2009 treize comités ont été auditionnés, les comités de mécanique, physique, radioélectricité scientifique, cristallographie, géologie, biophysique, microbiologie, psychologie scientifique, immunologie, géographie, et les comités interdisciplinaires pour la recherche polaire, océanographique et spatiale.

Pendant ces dernières 6 années qui correspondent à mon mandat de Présidente, j'ai donc entendu entre 2 ou 3 fois les présentations de chaque CNF et donc j'ai pu en suivre l'évolution. Je peux dire que l'obligation pour chacun d'avoir à confronter ses activités à celles des autres a nettement contribué à améliorer l'ensemble de celles-ci : les bonnes pratiques mises en œuvre par les uns servant de modèles aux autres, et le fait de mettre en commun les problèmes rencontrés aidant à leur apporter des solutions. Certes il reste encore des progrès à faire et des difficultés à résoudre pour certains, et il est difficile de donner des règles identiques pour tous, car les comités sont très différents dans leur histoire, leurs traditions, leurs statuts et également leur situation respective vis-à-vis des autres entités nationales, notamment vis-à-vis des sociétés savantes de la discipline. Mais je me permettrai quand même en guise de conseil et avant de quitter la présidence de ce comité de rappeler quelques règles quant à ce que devrait être un CNF, ceci évidemment pour ceux qui doivent encore améliorer leur fonctionnement. Ces conseils sont à prendre en tenant compte de la spécificité de chacun. *

• Le CNF est par vocation l'interlocuteur national de l'Union Internationale ou du Programme Interdisciplinaire qui lui correspond et à ce titre il a 3 principales obligations:

1. il propose à l'Académie des Sciences les délégués français qui doivent siéger et participer aux votes lors des Assemblées Générales de l'Union ou du Programme Interdisciplinaire.

2. il propose ou donne son accord à la nomination des experts français qui sont appelés par l'Union ou le P.I. à siéger dans ses différentes instances .

3. en tant que relais entre la communauté scientifique française et l'ICSU et les organismes internationaux, il assure la diffusion des informations scientifiques de ces organismes vers la communauté scientifique française et réciproquement.

- D'autre part il anime l'activité scientifique de la discipline seul ou en participant à l'action des Sociétés savantes du domaine si celles-ci existent, tout en respectant la personnalité propre de chacun

- Enfin il agit en tant que correspondant privilégié des organismes d'Etat (Ministères, CNRS, etc.) pour traiter toutes questions relatives à son domaine.

Pour certains CNF qui se sont imposés comme leaders dans leur domaine, leur activité est telle qu'ils n'ont pas laissé se développer d'autres structures et le problème de coopération ne se pose donc pas. C'est le cas me semble-t-il du CNFRS ou URSI-France qui tient une place dominante dans son domaine et que je tiens à féliciter pour son activité. Il a notamment été à l'origine récemment de la création de la fondation "Santé et radio fréquences".

Pour d'autres comités, j'ai mentionné leur interaction avec les sociétés savantes existant dans leur domaine. En fait nous avons assisté au cours des dernières années à un grand nombre de rapprochements entre les CNF et les sociétés savantes correspondantes et ceci pour le bien de l'un et de l'autre, c'est-à-dire sans perdre le rôle international qui doit être celui d'un CNF, mais avec une nette amplification du rayonnement scientifique de la discipline. C'est le cas des CNF de Mécanique, de Biologie moléculaire, de Psychologie scientifique et très récemment du CNFA qui est devenue la section internationale de la SF2A, et cette liste n'est pas exhaustive; Plusieurs CNF sont en cours de discussion pour franchir cette étape, notamment le CNF de Géologie. Et je tiens à dire pour ceux qui ne sont pas encore engagés dans cette démarche, que le COFUSI est prêt à les aider, comme cela a fréquemment été le cas pour d'autres au cours de ces dernières années.

J'ai mentionné que lors des entretiens, les échanges entre CNF avaient été très fructueux, mais j'aimerais cependant que s'amplifient ces échanges et que les informations sur vos différentes activités circulent encore mieux d'un comité à un autre. Nous avons un site internet fait pour cela, le SINACS, et vous pouvez soit y mettre des documents d'intérêt général soit indiquer clairement les liens qui permettent d'accéder à vos sites propres. Beaucoup de réalisations issues de vos travaux auraient intérêt à être mieux connues. Je me faisais cette remarque récemment à la lecture de documents issus du CNF de Géographie dont le champ d'intérêt dépasse de beaucoup la discipline.

Avant de quitter le sujet des entretiens, j'aimerais vous donner le calendrier des entretiens 2010

Notez bien les dates

Années internationales

En 2009 l'Académie et le COFUSI se sont attachés à assurer la préparation et le suivi de la participation Française aux Années Internationales qu'elles soient sous le patronage de l'ICSU ou des Unions : Après l'API qui s'est terminée en 2009 et qui a connu un grand succès, viennent de se dérouler l'AIPT dont nous avons entendu la présentation l'an dernier, et l'AMA 09 qui a été brièvement présentée l'an dernier et dont nous allons entendre décrire les principales réalisations. Se prépare maintenant **l'Année de la Biodiversité** dont nous allons entendre une présentation tout à l'heure et l'an prochain, en 2011, **l'Année Internationale de la Chimie** qui coïncide avec la célébration du 100ème anniversaire de l'attribution à Marie Curie du prix Nobel de chimie. Cette dernière se déroulera pendant le mandat d'une Française à la présidence de l'Union, Mme Nicole Moreau, et notre collègue Robert Guillaumont, membre de l'AS, a déjà mis en place un comité d'organisation et assurera la Présidence du CNF pendant cette année internationale.

Ce qui justifie la décision d'organiser ces années consacrées à la célébration d'une discipline en particulier à l'échelle internationale et ce qui justifie l'énorme travail que cela représente pour les membres de la discipline, c'est l'impact attendu auprès du public. La démonstration du succès de ces différentes manifestations a pu être perçue au cours des années précédentes que ce soit l'API, l'AIPT et plus récemment AMA 09. On peut dire qu'en France, la presse scientifique en tout premier lieu, mais aussi les médias en général ont relayé les efforts des scientifiques et que ceci devrait avoir un impact sur l'attitude du public vis-à-vis de rôle de la science dans la société d'aujourd'hui et peut-être redonner le goût de la science aux jeunes générations. C'est vraiment ce que j'espère et je souhaite bonne chance pour les manifestations à venir !

Répartition de la dotation 2009

Vous avez tous reçu le document décrivant la façon dont le budget a été exécuté en 2009.

Projet de répartition 2010

La différence principale par rapport au budget 2009 est l'existence d'une ligne pour transférer au budget de l'Association que nous avons très peu utilisé au cours des 6 dernières années, et dont je parlerai plus tard, une somme de 10 000 Euros qui permettra de gérer le fonctionnement du COFUSI en tant qu'association : cela couvrira les frais de voyage des membres du bureau, les réceptions, comme celle que nous aurons tout à l'heure et celle que nous organiserons pour l'ICSU et les dépenses de fonctionnement. Les dépenses

internes à l'AS restent gérés sous la ligne : frais de gestion par l'Institut de France.

La proposition de budget est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Soutien du MAE

Comme nous le prévoyions l'an dernier la dotation du MAE ne s'est pas renouvelée cette année et nous craignons que cette situation perdure. Nous avons donc écrit au Ministre des Affaires Etrangères Mr Kouchner, une lettre cosignée par le Secrétaire perpétuel, par Guy Laval, François Gros et moi-même. Nous y insistons sur le fait qu'un des rôles importants du COFUSI est d'assurer la représentation de la France dans les Comités Internationaux de l'ICSU. Nous avons insisté sur le rôle des scientifiques comme ambassadeurs de notre pays qui soutiennent l'image de la recherche française à l'étranger et attirent en France des chercheurs de qualité. Nous y avons rappelé que ces fonctions sont en totale harmonie avec les objectifs affichés du Ministère des affaires étrangères et qu'une suppression de cette subvention remettrait en cause cette représentation. Nous attendons une réponse, mais agissons d'une autre façon si celle-ci ne nous parvenait pas dans un délai raisonnable.

Budget de l'association COFUSI

Le COFUSI, Association de la loi de 1901 dispose aussi d'un petit budget dont on a très peu parlé au cours des dernières années, car il était en sommeil ; depuis 6 ans aucun transfert n'a eu lieu entre le budget géré par l'Académie et celui de l'Association qui n'était donc plus alimenté et il a fort donc peu servi, sauf à payer les quelques missions de Gérard Siclet et moi-même pour le COFUSI.

Une politique de gestion par le bureau lui-même d'un budget qui couvrirait les dépenses de fonctionnement de celui-ci a conduit à la décision de le réalimenter, comme vous l'avez constaté dans le budget 2010 et de lui demander de prendre en charge les dépenses de fonctionnement du Comité. Celles qui relèvent de dépenses internes au sein de l'académie et correspondant à l'utilisation des locaux et aux salaires du personnel restant gérés par l'Institut.